

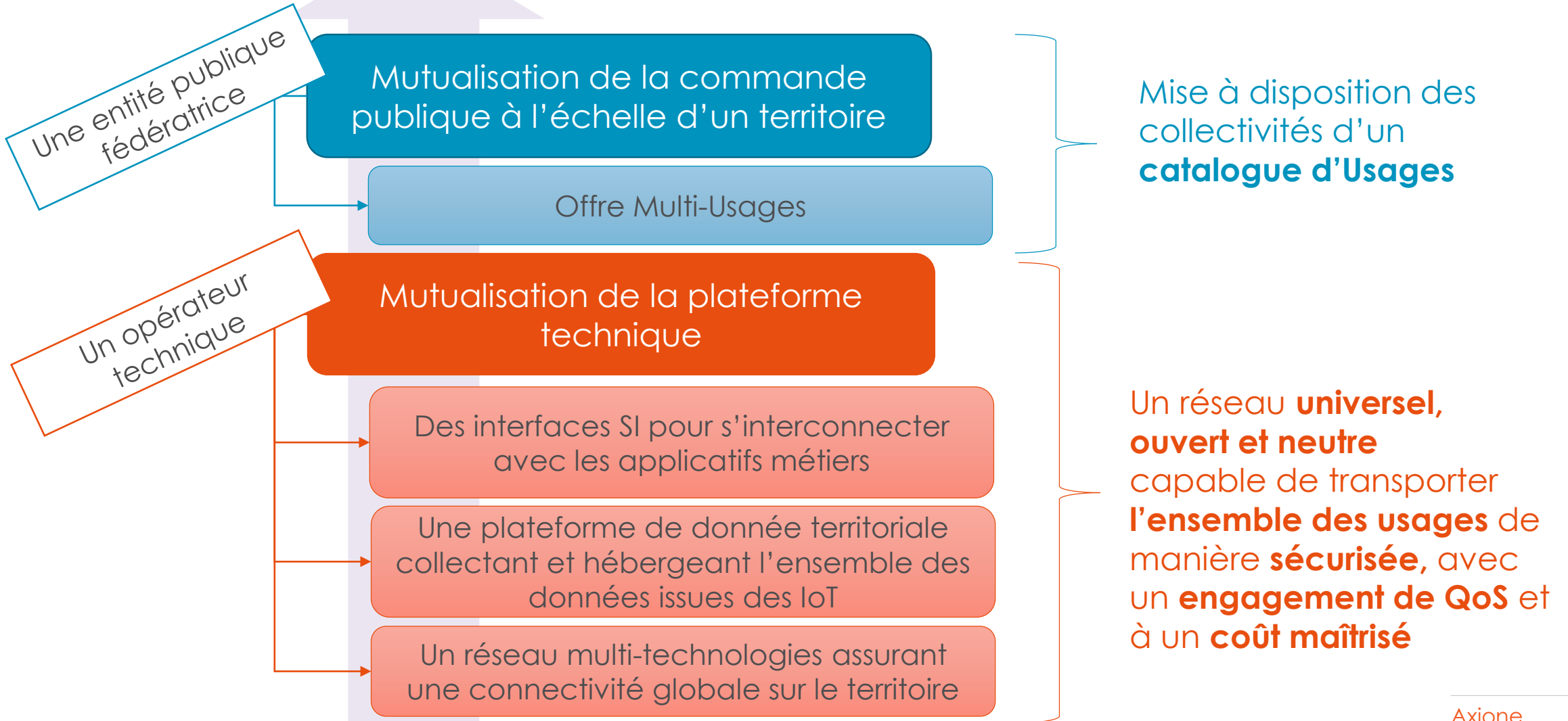


Démarche
« Territoires connectés »

Juillet 2022

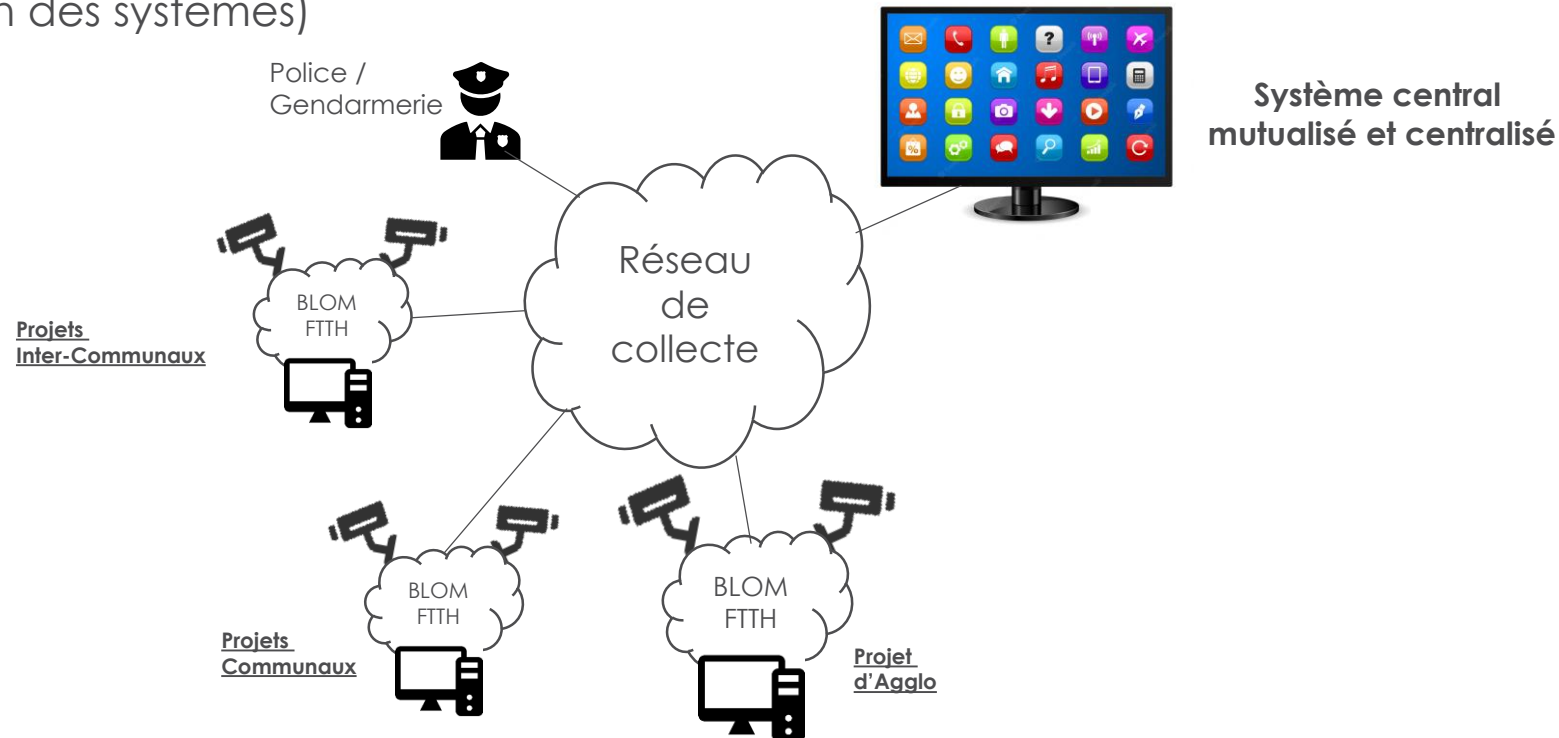
Animons
le monde

Le développement d'un **programme « Territoire connecté »** en **zone rurale** est une démarche visant à **mutualiser** les plateformes techniques et les services à l'échelle du territoire : « **tous les usages disponibles pour tous** »

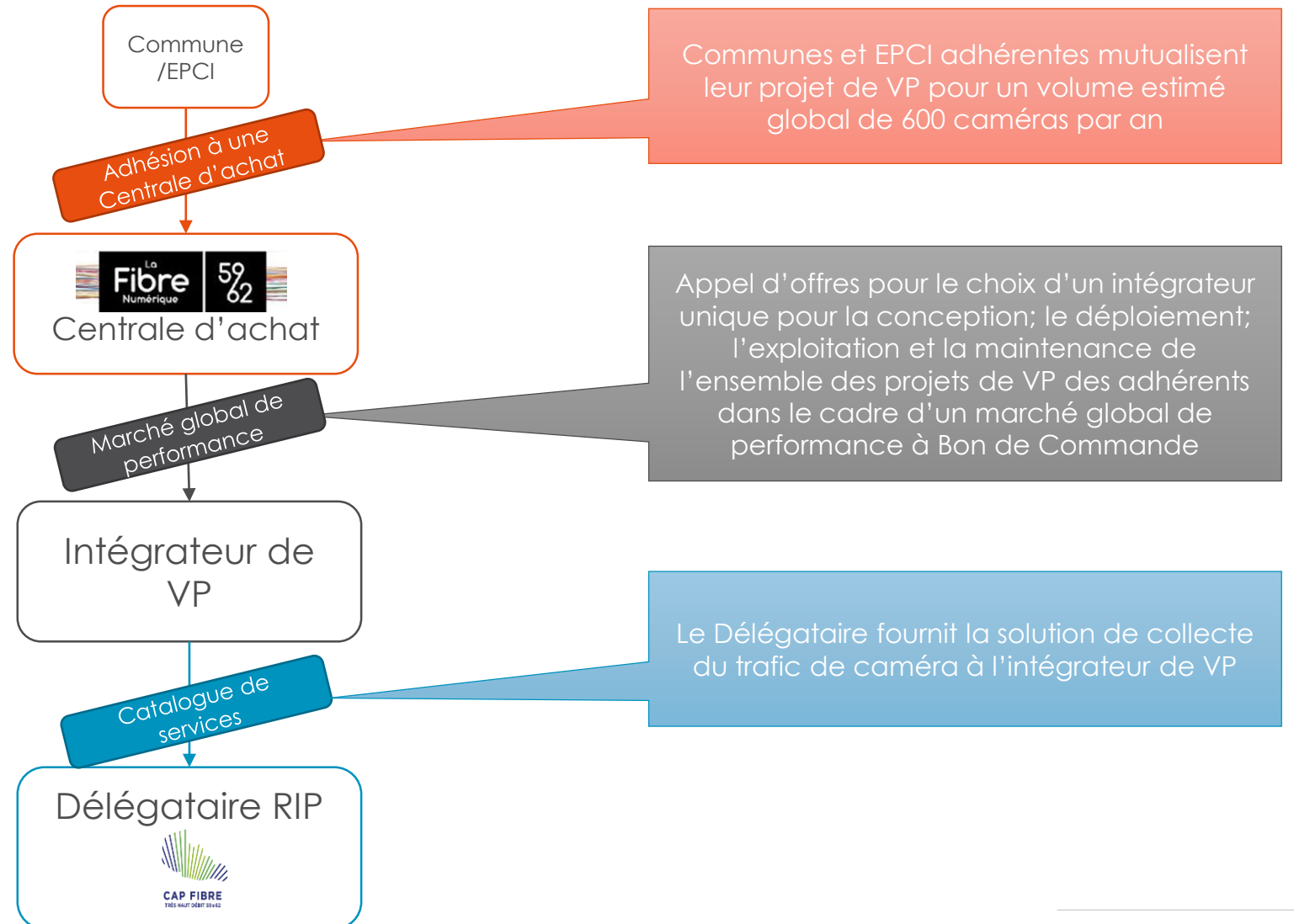


Exemple #1: La VidéoProtection

- ✓ Chaque commune / EPCI souscrit un service clé en main auprès de l'**entité publique fédératrice** (par exemple une *Centrale d'achat*)
- ✓ La **plateforme technique mutualisée** (par exemple le *RIP*) assure la production du service auprès de l'entité fédératrice sur la base d'un prix adapté aux contraintes budgétaires locales : favoriser les opex (abonnement) **ou** les capex (IRU)
 - Adaptation du réseau d'accès FTTH et collecte des flux des caméras jusqu'à site centralisé et sécurisé
 - Le RIP s'engage sur la disponibilité du service de bout en bout (supervision, maintenance et administration des systèmes)



Exemple #1 (VidéoProtection) : Le projet du SMO la Fibre Numérique 59/62: 1 centrale d'achat + 1 Intégrateur de VP + la DSP FTTH



Exemple #2: Collecte IoT via le déploiement d'un réseau bas débit LoRaWan

- ✓ Chaque commune / EPCI souscrit auprès de l'entité publique fédératrice un service clé en main de :
 - Suivi de la qualité de l'air
 - Collecte des déchets
 - Suivi de la consommation énergétique
 -
- ✓ La plateforme mutualisée assure la production du service auprès de l'entité fédératrice sur la base d'un prix adapté aux contraintes budgétaires locales : favoriser les opex (abonnement) ou les capex (IRU)
 - Couverture du territoire par une technologie radio adaptée à l'IoT
 - Mise en place d'une plateforme de données territoriale centralisée, sécurisée et interconnectable
 - L'opérateur s'engage sur la disponibilité du service de bout en bout (supervision, maintenance et administration des systèmes)

